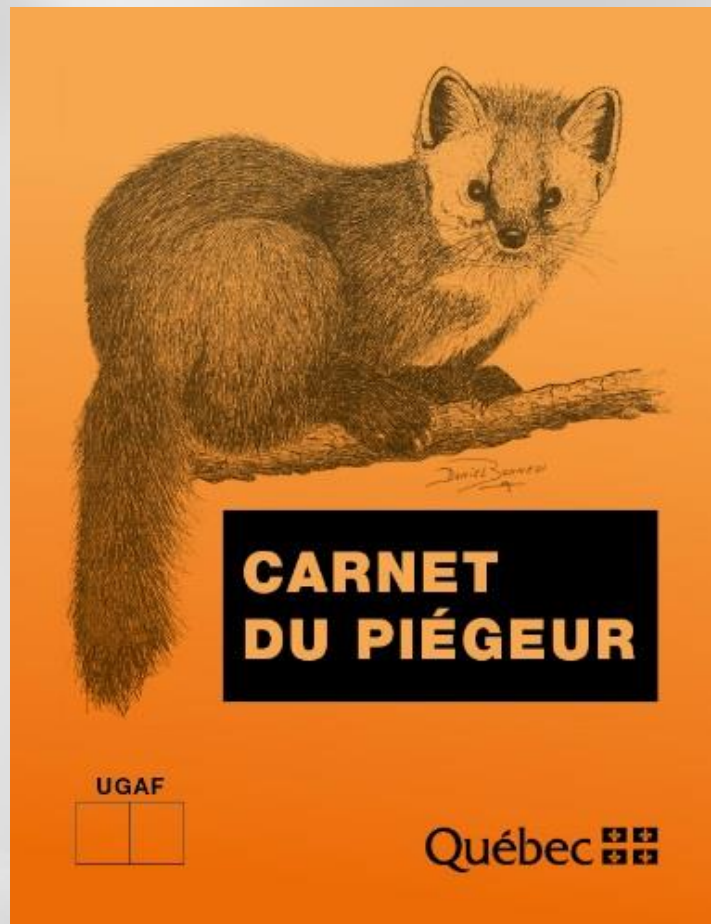


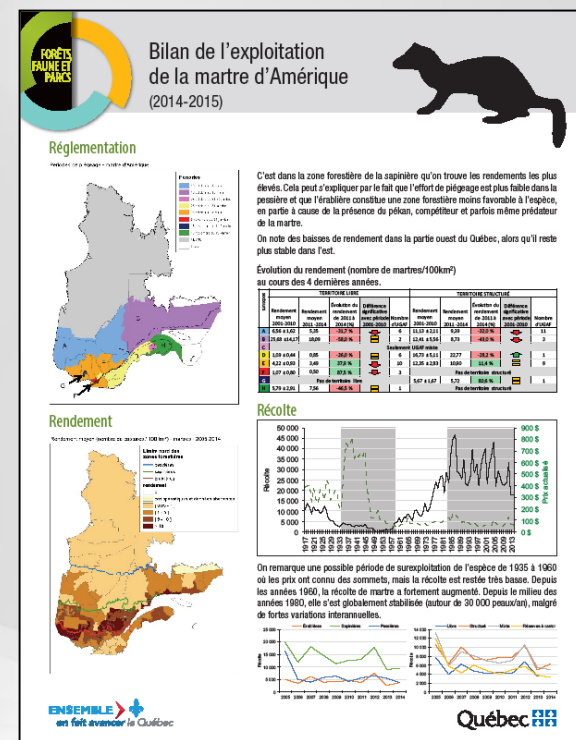
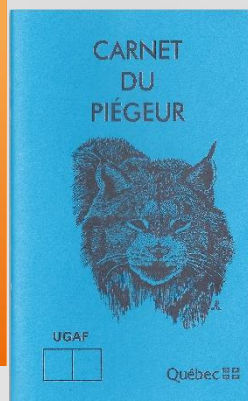
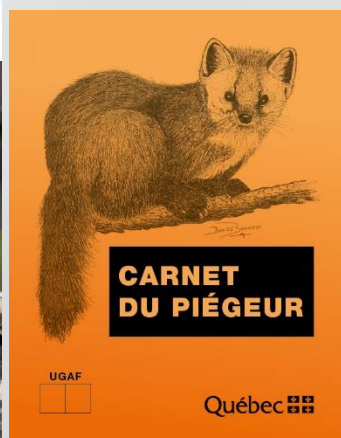
LE NOUVEAU CARNET DU PIÉGEUR

Guide d'aide pour remplir le carnet



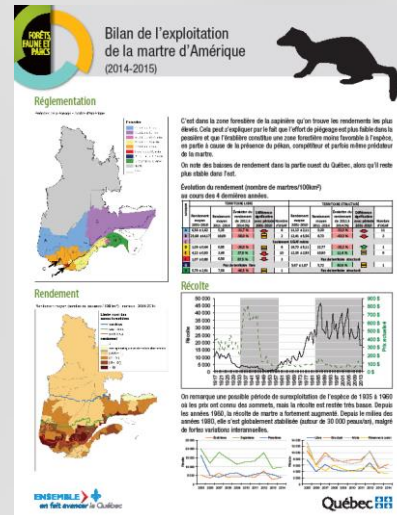
Le carnet : un outil important !

- Les carnets apportent des informations essentielles et complémentaires à celles provenant des transactions de fourrure.
- Ils permettent de produire les bilans provinciaux de l'exploitation des espèces. mffp.gouv.qc.ca/la-faune/bilan-exploitation-animaux-fourrure-2014-2015/



3

- [illegible]



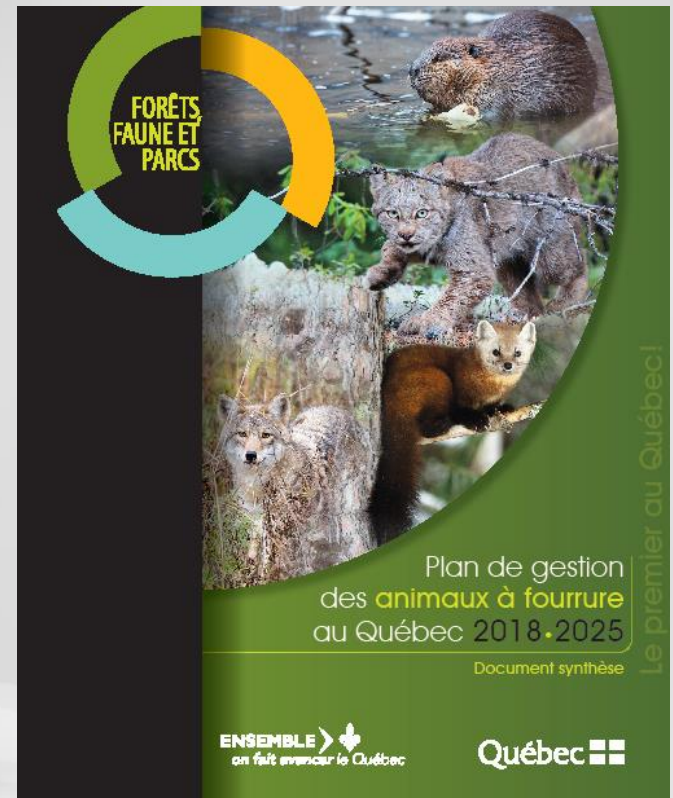
Décisions de gestion adéquates

Pourquoi changer le carnet ?

- Pour faciliter la saisie (plus facile à remplir, plus clair)
- Pour améliorer la qualité des données
- Pour s'arrimer aux orientations du nouveau plan de gestion 2018-2025

mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/plan-gestion-animaux-fourrure-2018-2025.pdf

- Dans un 2^e temps, le Ministère va également réviser la façon dont les carnets sont répartis entre les régions et entre les réseaux (libre vs terrain de piégeage).



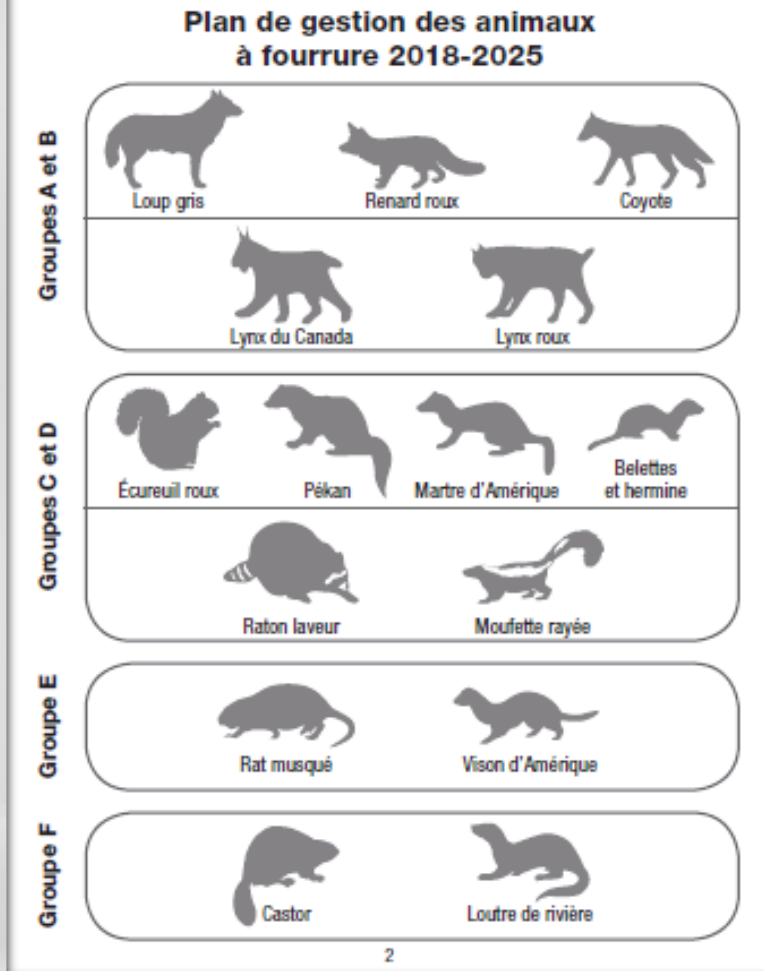
Les nouveautés

- Ajout de nouvelles espèces dans le suivi quotidien des captures :
 - Espèces potentiellement plus sensibles: loup, loutre, lynx du Canada, lynx roux, martre, pékan. Il s'agit généralement d'espèces qui peuvent tolérer des niveaux de prélèvement plutôt faibles. Un suivi plus serré de ces espèces doit donc être fait.
 - rat musqué, coyote
- Regroupement des espèces piégées dans les mêmes engins :
 - Faciliter le lien entre les pièges utilisés et les espèces qui peuvent s'y capturer.
 - Reconnaître la réalité de la pratique de l'activité où souvent les pièges ne sont pas destinés à une seule espèce mais à plusieurs.



Les nouveautés

La gestion des animaux à fourrure se fera dorénavant **par groupes d'espèces piégées dans les mêmes engins** (groupes A et B, C et D, E, F).



Les nouveautés

Lorsque vous notez le nombre d'engins installés (= effort), vous devez les faire pour tous les engins visant le même groupe d'espèces, peu importe pour quelle espèce ils sont ciblés.

ex. indiquez le nombre d'engins installés visant le castor + d'engins visant la loutre + d'engins visant les 2 espèces.

Par contre, veuillez noter les captures seulement pour les espèces demandées.

ex. indiquez le nombre de captures de loutres seulement (que la fourrure soit transigée par la suite ou non).

Notez que ces informations ne seront comparées qu'entre les années et pas d'une région à l'autre ou d'un piégeur à l'autre.



Pourquoi demander ces informations?

- Effort = nombre de pièges installés et leur durée d'activité
- Captures = nombre d'individus capturés dans les pièges (qu'ils soient conservés ou non, transigés ou non)
 - Sert à calculer le succès de piégeage (nombre de captures par unité d'effort).
 - C'est un meilleur indicateur de l'état des populations que le nombre de fourrures transigées car les piégeurs peuvent changer leur effort d'une année à l'autre pour diverses raisons (hiver hâtif, prix des fourrures, raisons personnelles...).
- Sexe des martres et pékans
 - La proportion des femelles dans la récolte des martres et des pékans est connue pour être un indicateur du niveau d'exploitation.
- Age des lynx
 - La proportion de jeunes dans la récolte de lynx indique comment se porte les populations. En effet, lorsque le lynx est en décroissance, la production de jeunes est très faible voire nulle.



Comment remplir l'effort (= nombre de pièges)

Exemple
OCTOBRE

	18	19	20	21	22	23	24
LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
N ^{bre} de collets	50	50	50	50	50	0	
N ^{bre} de pièges en X			2	2	2	0	
N ^{bre} de pièges à patte							

Inscrivez **DÉBUT** pour indiquer la journée où vous avez commencé votre saison de piégeage et **FIN** pour indiquer la journée où vous n'avez plus d'engins tendus.

LOUTRE							
N ^{bre} d'engins	6	6	0	0	0	6	6

Si vous avez interrompu temporairement le piégeage pendant cette période, inscrivez 0 pour indiquer que vos engins n'étaient pas en service.



Comment remplir l'effort (= nombre de pièges)

10

**Exemple
OCTOBRE**

	18	19	20	21	22	23	24
LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
N ^{bre} de collets	50	50	50	50	50	0	
N ^{bre} de pièges en X			2	2	2	0	
N ^{bre} de pièges à patte							

Indiquez le nombre de pièges installés pour les canidés + lynx, en détaillant :

- le **nombre de collets**
- le **nombre de pièges en X**
- le **nombre de pièges à patte.**

Par exemple, le piégeur a installé 50 collets pour les coyotes à partir du 18 octobre. Il a installé 2 pièges en X pour les lynx le 20 octobre. Le 23 octobre, il a retiré tous ses engins.

Comment remplir les captures

Groupes A et B (canidés-lynx)

Exemple
OCTOBRE

	18	19	20	21	22	23	24
LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)				3J			
LOUP							
COYOTE		1			2		
N ^{bre} de collets	50	50	50	50	50	0	
N ^{bre} de pièges en X			2	2	2	0	
N ^{bre} de pièges à patte							

2 lynx au collet et 1 lynx au piège en X

3 coyotes au collet

Les captures de renards n'ont pas à être inscrites.

Pour les loups et coyotes, indiquez le nombre d'animaux capturés.

Pour les lynx, indiquez aussi le groupe d'âge des animaux capturés par la lettre A pour adulte ou J pour jeune.

Lorsqu'il y a plusieurs types d'engins installés, détaillez le nombre de captures par engin en bas de page pour l'ensemble de la semaine.

Le piégeur a capturé 1 coyote le 19 octobre et 2 le 22. Il a également capturé 3 jeunes lynx roux le 21 octobre et a inscrit le détail en bas de la page.

Comment remplir l'effort (= nombre de pièges)

Groupes C et D (mustélidés-raton-mouffette-écureuils)

Exemple
OCTOBRE

	18	19	20	21	22	23	24
MARTRE (M/F)	Debut	2M	1F		Fin		
PÉKAN (M/F)							
N ^{bre} d'engins	10	10	15	15	0		

Indiquez le **nombre total** d'engins installés pour la martre + le pékan + le raton laveur.

*Par exemple, le piégeur a installé **10** engins pour la martre le 18 octobre. Le 20, il a ajouté **5** engins pour le pékan et le raton jusqu'au lendemain. Le 22, il n'avait aucun engin tendu.*

Comment remplir les captures

Groupes C et D (mustélidés-raton-mouffette-écureuils)

Exemple
OCTOBRE

	18	19	20	21	22	23	24
MARTRE (M/F)		2M	1F				
PÉKAN (M/F)							
N ^{bre} d'engins	10	10	15	15	0		

Pour les martres et les pékans, indiquez le sexe par la lettre M pour mâle ou F pour femelle.

Par exemple, le piégeur a capturé 2 martres de sexe mâle le 19 octobre et une martre femelle le 20. Il n'a capturé aucun pékan.

Les captures de rats laveurs ne doivent pas être inscrites.

Comment remplir l'effort (= nombre de pièges)

Groupe E (castor-loutre)

**Exemple
OCTOBRE**

	18	19	20	21	22	23	24
LOUTRE	<i>Debut</i>	1			<i>fin</i>		
Nbre d'engins	5	5	5	5	0		

Indiquez le **nombre total** d'engins installés pour le castor + la loutre.

Par exemple, le piégeur a installé 5 engins pour le castor le 18 octobre. Le 22, il n'avait plus aucun engin tendu.

Comment remplir les captures

Groupe E (castor-loutre)

**Exemple
OCTOBRE**

	18	19	20	21	22	23	24
LOUTRE	<i>Début</i>	1			<i>Fin</i>		
N ^{bre} d'engins	5	5	5	5	0		

Indiquez le nombre de captures quotidiennes de loutres.

Le piégeur a capturé 1 loutre le 19 octobre.

**Exemple
OCTOBRE**

	18	19	20	21	22	23	24
LOUTRE	<i>Début</i>				<i>Fin</i>		
N ^{bre} d'engins	5	5	5	5	0		

Les captures de castors ne doivent pas être inscrites. Donc, s'il n'y a que des captures de castors, n'inscrire que l'effort.

Comment remplir l'effort (= nombre de pièges)

Groupe F (rat musqué-vison)

**Exemple
OCTOBRE**

	18	19	20	21	22	23	24
RAT MUSQUÉ	<i>Debut</i>	12	16				9
N ^{bre} d'engins	4	24	24	24	26	26	26

Indiquez le **nombre total** d'engins installés pour le rat musqué et le vison, incluant les cages sous-marines.

Par exemple, le piégeur a installé 4 cages sous-marines le 18 octobre. Il a ajouté 20 pièges en X le 19 et 2 cages sous-marines le 22. Ces engins sont restés en activité la semaine suivante (c'est pourquoi il n'y a pas de mention FIN).

Comment remplir les captures

Groupe F (rat musqué-vison)



		Exemple OCTOBRE						
		18	19	20	21	22	23	24
RAT MUSQUÉ	<i>Début</i>		12		16			9
N ^{bre} d'engins	4	24	24	24	26	26	26	26

Indiquez le nombre de captures quotidiennes de rats musqués.

Par exemple, le piégeur a capturé 12 rats musqués le 19 octobre, 16 le 21 octobre et 9 le 24 octobre.

Les captures de visons ne doivent pas être inscrites.

Les nouveautés

- Le Ministère est conscient que certains cas particuliers seront encore difficiles à inscrire, mais dans ces situations, il encourage les piégeurs à expliquer leurs façons de faire dans les pages de notes.
- Une page a été prévue pour inscrire les captures intergroupes (p. 41):

Combien d'individus des espèces suivantes avez-vous capturés dans des engins destinés à d'autres espèces?

- 0__ Lynx dans un engin à pékan ou à raton
 0__ Martre dans un engin à vison
 1__ Pékan dans un collet
 0__ Raton dans un collet
 3__ Rat musqué dans un engin à castor ou à loutre
 1__ Vison dans un engin à martre ou à pékan
 1__ Vison dans un engin à castor ou à loutre

Par exemple,

- 1 pékan capturé dans un collet (par exemple à coyote)
- 3 rats musqués et 1 vison capturés dans des pièges à castor
- 1 vison capturé dans un piège à martre

alors que les espèces sont dans des groupes différents.

Les nouveautés

- Toutes les espèces piégées seront maintenant présentes dans les pages indiquant l'abondance et la tendance (au centre du carnet). Ainsi, le Ministère connaîtra les perceptions des piégeurs sur les variations d'abondance de toutes les espèces piégées ainsi que de leurs proies potentielles (p. 24-25).

INDICATEUR D'ABONDANCE

À la fin de la saison, selon vos observations, indiquez l'abondance des populations sur votre lieu de piégeage.

	Abondante	Commune	Rare	Absente	Je ne sais pas
Lynx du Canada		X			
Lynx roux				X	
Loup		X			
Coyote		X			
Renard roux		X			
Marbre		X			
Pékan		X			
Belettes			X		
Moutonnette		X			
Raton laveur		X			
Loutre			X		
Castor	X				
Rat musqué	X				
Vison		X			
Lièvre		X			
Écureuil roux	X				
Écureuil volant (polatouche)					X
Gélinotte-tétras		X			
Souris					X

2

INDICATEUR DE TENDANCE

Selon vos observations, indiquez la tendance de ces populations par rapport à l'année précédente.

	Augmente	Stable	Diminue	Je ne sais pas
Lynx du Canada	X			
Lynx roux				X
Loup		X		
Coyote	X			
Renard roux			X	
Marbre			X	
Pékan	X			
Belettes				X
Moutonnette		X		
Raton laveur	X			
Loutre		X		
Castor		X		
Rat musqué		X		
Vison			X	
Lièvre			X	
Écureuil roux		X		
Écureuil volant (polatouche)				X
Gélinotte-tétras			X	
Souris				X

3

Le piégeur remplit au mieux en fonction de ses observations. Pour certaines espèces, il ne sait pas.

Les nouveautés

- Le Ministère profite du carnet pour collecter des informations additionnelles sur le piégeage des ours noirs (p. 40).

Pression de piégeage de l'ours noir

Au cours de la dernière saison de piégeage, avez-vous tenté de capturer un ours noir par piégeage?

☒ Oui, UGAF : 39

☐ Non

	Automne 2018	Printemps 2019
N ^{bre} de pièges installés :	2	4
N ^{bre} de jours :	10	7
N ^{bre} d'ours récoltés :	1	1

Le piégeur a installé 2 pièges à ours à l'automne pendant 10 jours. Il a capturé 1 ours.

Il a aussi installé 4 pièges au printemps pendant 7 jours et a capturé 1 autre ours.

Ce piégeur piège dans l'UGAF 39.

N'oubliez pas d'indiquer l'année pour l'automne et le printemps.

Les nouveautés

- Le Ministère inclura la chasse des animaux à fourrure à mi-parcours du plan de gestion afin que celui-ci intègre toutes les méthodes de prélèvement des animaux à fourrure.
- Ces informations supplémentaires permettront de connaître quelle proportion de piégeurs pratiquent également la chasse aux animaux à fourrure (p. 40).

Pression de chasse des canidés

Au cours de la dernière saison, avez-vous tenté de récolter un canidé par la **chasse**?

Zone de chasse : 3

	Oui/Non	N ^{bre} de jours	N ^{bre} récoltés	N ^{bre} transigés
Loup :	Non			
Coyote :	Ouï	1	1	0
Renard :	Non			

Par exemple, le piégeur a été à la chasse au coyote 2 demi-journées (=1 journée), il a récolté 1 coyote mais n'a pas transigé la fourrure. Il l'a gardé pour la tanner lui-même et faire un col en fourrure pour sa petite fille. Il n'a pas été à la chasse aux autres canidés.

Attention, indiquez ici la zone de chasse et non l'UGAF.

Les nouveautés

- Le Ministère veut aussi documenter l'utilisation des pièges à capture vivante au Québec (p. 41).

Au cours de la saison, avez-vous utilisé des pièges à capture vivante?

☐

Non

☒

Oui :

☒

Des lacets à patte (ours)

☐

Des pièges à patte pour _____

☒

Des pièges couvre-patte (raton)

☐

Des cages pour ☐ le raton ou ☐ la mouffette

Par exemple, le piégeur a utilisé des pièges à lacets pour les ours et des pièges couvre-patte pour le raton laveur.

Le carnet : un outil important !

- Vous devez remplir 1 carnet par UGAF. Le piégeur qui piège sur plusieurs UGAF est invité à remplir autant de carnets qu'il visite d'UGAF.
- Veuillez remplir vos coordonnées (incluant maintenant votre adresse courriel) afin de maintenir à jour les informations pour communiquer avec vous.
- Si vous avez des questions additionnelles sur le carnet, vous pouvez communiquer avec le président de votre association régionale de piégeurs, avec la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ) ainsi qu'avec le bureau régional de gestion de la faune du MFFP.



Le carnet : un outil important !

- Il est important que le carnet, une fois rempli, soit retourné à la direction régionale du MFFP (l'adresse est indiquée dans le carnet). La date limite pour retourner les carnets est le 8 juillet pour les piégeurs d'ours au printemps, mais vous pouvez les transmettre à la fin de votre saison. Les informations seront ensuite saisies dans le système d'information sur les animaux à fourrure.
- Le Ministère pourra renvoyer le carnet au piégeur une fois la saisie de l'information achevée, si celui-ci le souhaite. Une case à cocher a été ajoutée dans le carnet à cet effet (p. 1).

☐

J'aimerais que mon carnet me soit retourné une fois la saisie de l'information terminée.

Le carnet : un outil important !

- Vous voulez participer à la gestion des animaux à fourrure, communiquez avec la direction régionale de gestion de la faune du MFFP et demandez à remplir un carnet du piégeur !
- En fin de saison, le Ministère fera tirer des lithographies de Daniel Bonneau, artiste piégeur, parmi les piégeurs qui auront rempli leur carnet.

